

COMPTE RENDU DU CA DU 05/10/2025

Membres du Conseil d'Administration présent :

- Paul Slisse (Responsable IGS)
- Paul Alnet (Responsable application Campus)
- Clément Duran (Président)
- Gabriel Mouret (Secrétaire)
- Matteo Sabben (Trésorier)
- Tabatha Drumez (Responsable tutorats)

Début du CA : 05/10/2025 à 14:02

Fin du CA : 14:45

Contents

1	AVANCEMENT IGS	1
2	RÈGLES DES PERMANENCES MATRICE	1
3	MODIFICATION DES STATUTS DU CLUB POUR DEVENIR UN COMITÉ?	2
4	APPLI CAMPUS ET RECRUTEMENT	2
4.1	Mise à jour de l'app	2
4.2	Recrutement et continuité	2

1 AVANCEMENT IGS

Un stream a eu lieu pour annoncer l'IGS, le site est up les gens peuvent s'inscrire. Au niveau organisation, : le dossier mairie est validé, or la fiche event n'est pas encore validée par Mme Montferrand. Il faut faire de la communication sur Instagram pour l'event + affiches. D'après de nouvelles règles au niveau de l'Amicale, les non amicalistes n'ont désormais plus accès aux events des clubs de l'Amicale, plus d'informations au point n°3.

2 RÈGLES DES PERMANENCES MATRICE

L'établissement de permanences à la matrice depuis 2 semaines fut un grand succès. Cela entraîne donc l'établissement d'un règlement :

- Respecter le Règlement Intérieur de l'INSA.
- Fermer la salle du fond pendant les permanences et ne laisser que les membres du CA entrer pour éviter tout vol, sinon accompagner la personne en question.
- Ne pas salir, mais on a tout de même aspirateur et serpillère à disposition.
- Quand on ferme la matrice : il faut rendre les clés à la loge AVANT de retourner en cours, quitte à arrêter la permanence un peu avant.
- Paiement : Les membres doivent payer uniquement par Lydia pour le moment, si quelqu'un doit payer en espèces pour x raisons, prendre l'argent nous-même et payer soi-même par Lydia.
- Inventaire : Dès qu'il y a un achat, le notifier à Clément ou à Saad pour mettre à jour l'inventaire.
- Lors des permanences, laisser accessible la bouteille d'eau et la remplir si besoin, du sirop et écocup à laisser à dispo et café gratuit (juste attention aux abus).
- Cacahuètes et biscuits sont à disposition.

(NB : Il est complètement OK de venir aux permanences même si vous n'êtes pas la personne assignée.)

3 MODIFICATION DES STATUTS DU CLUB POUR DEVENIR UN COMITÉ?

L'Amicale a changé quelques règles : les non-amicalistes ne peuvent plus participer aux événements des clubs de l'Amicale. Toutefois ce problème peut être réglé en changeant de statut de club vers celui d'un comité. Les avantages et les inconvénients de devenir un comité sont :

- Inconvénients : Pas de subventions, pas de vente d'alcool, on doit payer 50
- Avantages : 50

Le changement de statut a fait l'objet d'un vote, dont les résultats sont 5 votes pour et 1 vote contre.

Vote :

Favorable : 5, Défavorable : 1, S'abstient : 0

4 APPLI CAMPUS ET RECRUTEMENT

4.1 Mise à jour de l'app

On peut désormais modifier le nom des favoris dans les emplois du temps.

4.2 Recrutement et continuité

On a besoin de personnes pour reprendre la main de l'application Campus auprès des 1/2/3A puisque Paul Alnet va partir. Ainsi il faut faire de la communication afin de recruter et de former des personnes prêtes à entretenir Campus.

A Toulouse, le 11/10/2025
Gabriel Mouret

